

Séquence EMC - La Défense et la Paix (Classe de 3^{ème})

Rappel du point de programme abordé :

Objets d'enseignement	Connaissances, capacités et attitudes visées	Pratique de classe
- La Journée défense et citoyenneté. - Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.	2/d - Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	- À l'occasion du recensement des élèves âgés de 15 ans, faire comprendre le sens de cette opération, son lien avec la JDC et le rôle des citoyens dans la Défense nationale. - Étude d'une action militaire dans le cadre de l'Onu.

Déroulé de la séquence :

Séance 1	Salle informatique : recherches sur les missions de l'armée française d'après le site du Ministère de la Défense. (page 2)
Séance 2	Salle informatique : visionnage des reportages vidéo des autres groupes ; fiche de cours à compléter.
Séance 3	Etude de documents : en binôme, étudier deux documents sur l'histoire du service militaire et les étapes du parcours de citoyenneté. (pages 3 à 7)
Séance 4	Préparation du débat : création de petits groupes ; chacun étudie un document pour obtenir des arguments. (pages 8 et suivantes)
Séance 5	Débat en classe : faut-il instaurer un service civique obligatoire pour les jeunes de 18 à 25 ans ?
Évaluation possible	* Le reportage vidéo réalisé en salle informatique. * La participation des élèves au débat : (auto)évaluation des compétences attendues (prendre la parole, écouter les autres, argumenter...)

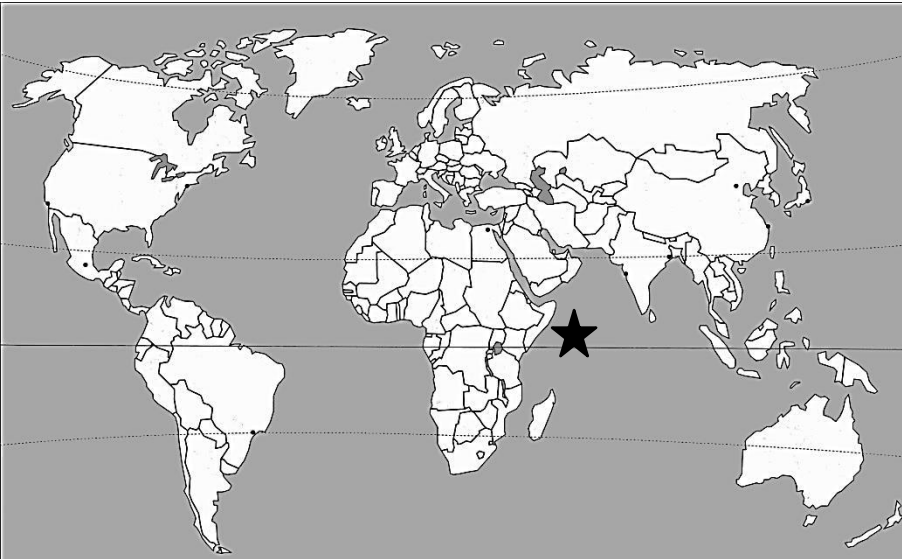
Réaliser un reportage vidéo sur une mission de l'armée française

Consigne générale : par groupes de trois ou quatre, vous allez devoir réaliser un reportage vidéo sur l'une des missions de l'armée française. Pour cela, vous devez respecter les trois étapes suivantes.

Etape 1 : se documenter. Pour cela, vous allez visiter le site du Ministère de la Défense (www.defense.gouv.fr/operations) et répondre aux questions suivantes.

1- Questions communes à tous les groupes :

- Observez la photo associée à l'article « Corymbe » : que portent les soldats sur la tête ?
- En visitant les onglets compris entre « Irak » et « Liban », repérez sur la carte trois pays dans lesquels l'armée française intervient. Notez-les en légende et coloriez-les. A quoi correspond l'étoile ?
- Survolez l'onglet « France » et prélevez trois actions que l'armée française réalise sur notre territoire.
- Sous le logo (en haut à gauche), survolez « Ministère » puis cliquez sur « Organisation » et ouvrez la page « Organisation des pouvoirs en matière de défense et de sécurité ».
 - ❖ Qui est le **chef des armées** ? Lors de quelle réunion les décisions sont-elles prises ?
 - ❖ Quel est le rôle du **Premier ministre** lors de cette réunion ?
 - ❖ Quel est le rôle du **Parlement** dans le domaine de la Défense ?
 - ❖ A l'aide des réponses précédentes et en plaçant les mots en gras souligné, rédige un petit texte (5 lignes) pour expliquer le fonctionnement de la Défense en France.



Trois pays dans lesquels l'armée française intervient :

.....

.....

.....

★

Précise le nom de l'océan :
.....

2- Questions spécifiques au groupe :

Mon thème : Sahel Centrafrique Piraterie Vigipirate Intempéries Feux de forêt

- Votre thème concerne : Une mission intérieure (en France)
 Une mission extérieure (à l'étranger)
- Localisez précisément cette mission (dans quelle ville/région de France ? Dans quel pays/continent ?).
- Relevez un chiffre important et expliquez-le (nombre de soldats mobilisés, coût en Euros...).
- Relevez une date importante et expliquez-la (début d'opération, date d'un attentat/une catastrophe...).
- Prélevez des informations que vous jugez intéressantes pour expliquer cette mission de l'armée.

Etape 2 : visionner les images. Votre groupe dispose d'une vidéo sans sons.

- Regardez-la une première fois dans sa totalité.
- Visionnez-la à nouveau pour identifier les différentes ruptures (c'est-à-dire les parties).
- Pour chaque partie, sur la frise, indiquez le minutage de début et de fin (par exemple, de 1'30 à 1'52) et, en quelques mots, dites de quoi parle chaque extrait (par exemple, un soldat qui marche).

Etape 3 : produire un texte. Ce dernier travail consiste à expliquer les images de votre vidéo.

- Rédigez un texte explicatif pour chacune des parties.
- Entraînez-vous à le lire à haute voix pour vérifier que cela correspond à la durée de l'extrait.
- Enregistrez-vous (chaque membre du groupe enregistre un passage) et faites le montage.

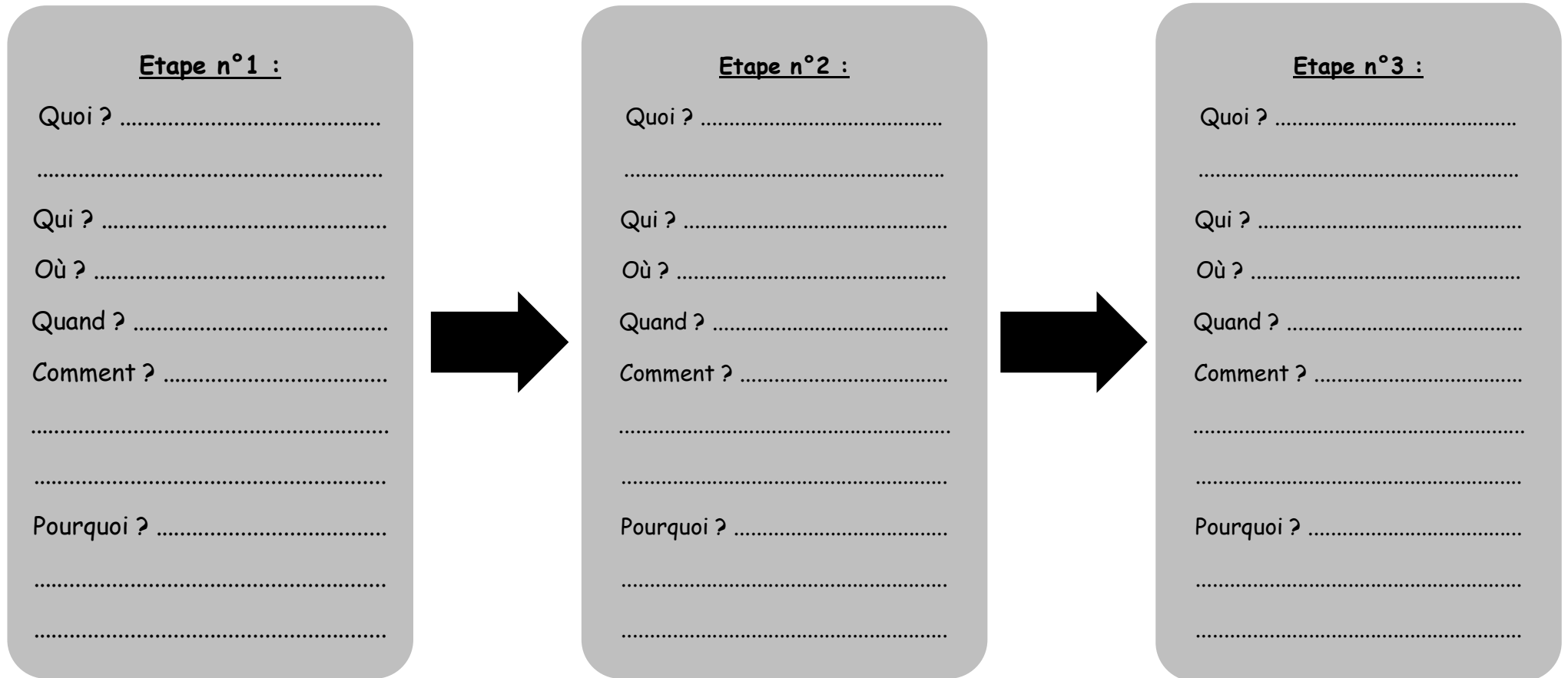
Etape n°1	Etape n°2	Etape n°3	Etape n°4	Etape n°5	Etape n°6	Etape n°7
Utiliser des repères historiques	Définir le thème du débat	Formuler un argument favorable	Formuler un argument défavorable	Respecter les règles de la prise de parole	Participer à un débat	Formuler une opinion personnelle argumentée

Etude d'un document - Observe le document n°1 (*recto*), puis complète la frise chronologique et le tableau ci-dessous :

	1789	1804	1905	1997
Nom du dispositif				
Critères pour participer ?				

Mot de vocabulaire	Définition
Service militaire universel
	Journée au cours de laquelle un jeune de 16 à 18 ans se rend dans une caserne militaire pour rencontrer des professionnels de la Défense, passer des tests de langue, apprendre les gestes de premier secours...
Service civique

Les étapes du parcours de citoyenneté - Observe le document n°2 (affiche au verso) et complète le schéma suivant :



- ❖ Sur quel site Internet peut-on obtenir plus de renseignements ?
- ❖ Quels symboles de la République française sont présents sur ce document ? Pourquoi sont-ils représentés ?
.....
.....
.....
- ❖ Pourquoi ce « parcours de citoyenneté » est-il obligatoire ?
-

Les deux camps du débat - Lis les témoignages ci-dessous, puis réponds aux questions posées :

Position n°1	Position n°2
<p>Des députés UMP réclament le retour du service national (Article paru sur Le Monde.fr, le 19/01/2015)</p> <p>« Doit-on <u>rétablir</u> le service national ? C'est ce que proposent plusieurs responsables politiques, en réponse aux attentats du 7 janvier à <u>Paris</u>. Pour le député (UMP) de l'Aisne Xavier Bertrand, qui prépare une proposition de loi pour un retour du service national, la mesure est « <u>urgente</u> ». <u>Dans un entretien au Parisien</u> le 19 janvier, le maire de Saint-Quentin propose que le service national dure trois mois. Pour lui, il est « <u>important pour les jeunes, de façon obligatoire, de <u>savoir</u> qu'on doit quelque chose à la nation. Cela rappellera des règles, ce qu'est l'autorité et ce qu'est la nation française</u> ». Pour le député (UMP) des Alpes-Maritimes Eric Ciotti, interrogé par <u>Le Monde</u>, « <u>il faut <u>restaurer</u> l'autorité républicaine. Une partie de notre jeunesse manque de repères. Il faut qu'il y ait des moments, des <u>lieux</u> où les jeunes se réapproprient les valeurs de la République.</u> »</p>	<p>Le service civique "pour acquérir de l'expérience" (Article du journal <i>La Nouvelle République</i>, paru le 18/09/2015)</p> <p>« Venue de Champagne-Ardenne, Gaëlle de Mianville effectue un service civique avec les équipes de Sologne Nature Environnement. Etudiante en maîtrise de l'économie de l'environnement, Gaëlle le combine avec son stage de fin d'études. « <i>C'est plus intéressant car on a plus de responsabilités que lors d'un simple stage</i>, raconte la jeune fille de 24 ans. <i>A l'exception de mes jobs saisonniers, c'est ma première expérience professionnelle. C'est plus valorisant qu'un simple stage, la mission est plus approfondie.</i> ». Âgée de 23 ans, Marine Rodrigues a, pour sa part, rejoint le pôle communication en avril dernier. Titulaire d'une licence professionnelle dans la communication, elle confie : « <i>Dans mes entretiens, on me reprochait mon jeune âge et mon manque d'expérience.</i> » C'est pour acquérir cette expérience qu'elle a décidé de se tourner vers le service civique. »</p>
<p>1. Présente les deux personnes opposées au service civique.</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>2. Encadre le nom du dispositif qu'ils veulent créer.</p> <p>3. Surligne l'événement qui justifie leur position.</p> <p>4. Cite un argument utilisé par l'un d'eux pour justifier leur choix :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>1. Cite deux points communs entre les deux bénévoles.</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>2. Encadre le nom de l'entreprise auprès de laquelle elles travaillent.</p> <p>3. Surligne les diplômes qu'elles possèdent.</p> <p>4. Ces témoignages sont-ils favorables au service civique ?</p> <p>Souligne une phrase qui le montre.</p> <p>.....</p>

Do
cu
me
nt
n°
1 :
De
la
co
nsc
rip
tio
n
au
ser
vic
e
civ
iqu
e
(ru
bri
qu
e
« R
ep
èr
es
»
par
Ma
no
n
PA
UL
IC,
Le

1789 :
LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE
FAIT NAÎTRE
L'IDÉAL D'UN
CITOYEN-SOLDAT

1793 : INSTAURATION
DE LA LEVÉE EN MASSE,
1^{RE} FORME DE SERVICE
OBLIGATOIRE

1798 :
LOI JOURDAN-DELBREL.
TOUS LES CÉLIBATAIRES
DE 20 À 25 ANS SONT
SOUMIS À UN SERVICE
MILITAIRE

leçon n°1: fusil d'infanterie

1804 : MISE EN PLACE D'UN
SYSTÈME DE TIRAGE AU SORT
DES CONSCRITS, AVEC LA
POSSIBILITÉ DE SE FAIRE
REPLACER

1905 : RÉTABLISSEMENT
DU SERVICE MILITAIRE
ACTIF OBLIGATOIRE
POUR TOUS (2 ANS)

1940-1944 :
LES « CHANTIERS DE LA
JEUNESSE » DU RÉGIME DE
VICHY REMPLACENT
PROVISOIREMENT LE SERVICE
MILITAIRE

France toujours

CHANTIERS DE LA JEUNESSE

1954-1962 : GUERRE D'ALGÉRIE.
1,5 MILLION DE JEUNES APPELÉS
SONT ENVOYÉS SUR LE TERRAIN

1965 : LOI MESSMER. DIVERSIFICATION
DES FORMES D'ACCOMPLISSEMENT
DU SERVICE MILITAIRE QUI DEVIENT
« SERVICE NATIONAL »

1970 :
LE SERVICE
NATIONAL DEVIENT
ACCESSIBLE AUX
FEMMES
VOLONTAIRES

1996 : JACQUES CHIRAC MET FIN
AU SERVICE NATIONAL OBLIGATOIRE

1997 : INSTAURATION D'UN
RECENSEMENT ET D'UNE « JOURNÉE
D'APPEL DE PRÉPARATION À LA
DÉFENSE » (JAPD)

**OBJECTIF
CITOYEN**

2006 : UN AN APRÈS
LA CRISE DES BANLIEUES,
CRÉATION D'UN « SERVICE
CIVIL VOLONTAIRE »

2010 : SUPPRESSION DU
« SERVICE CIVIL VOLONTAIRE »
AU PROFIT D'UN « SERVICE
CIVIQUE » (16-25 ANS)

des valeurs,
un engagement

2015 : 82 000 JEUNES
ONT ACCOMPLI LEUR
SERVICE CIVIQUE EN
L'ESPACE DE 5 ANS

FIN 2010, LA JDC
REMPLACE LA JAPD

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- ÉTAPE 1, **l'enseignement de défense** (classes de 3^e et de 1^{re}).
 - ÉTAPE 2, **le recensement** à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon.service-public.fr).
 - ÉTAPE 3, **la JDC (journée défense et citoyenneté)**, avant 18 ans.
- **Ce parcours est obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc.).



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

<i>le un</i> 1	EMC 3^{ème}	Document commun à tous les groupes.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Citez trois conditions pour réaliser un service civique en France. 2. Citez un exemple de mission réalisée dans le cadre du service civique. 3. Quel est l'objectif principal du service civique ? 4. Qui pourrait décider de le rendre obligatoire ? 	

QUESTIONS SUR LE SERVICE CIVIQUE

À qui s'adresse-t-il ?

À tous les jeunes de 16 à 25 ans, Français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne. Aucun diplôme n'est exigé, seuls la motivation et l'engagement sont évalués.

Quels jeunes y accèdent réellement ?

L'âge moyen du volontaire est de 21 ans. Les femmes sont légèrement surreprésentées (56 %). Aujourd'hui, seule une demande sur quatre aboutit. À partir du 1^{er} juin, le service civique devrait devenir accessible à tous les candidats.

À quoi ressemble une mission du service civique ?

Durée : 6 à 12 mois, 24 heures hebdomadaires au minimum.

Indemnisation : 573 euros net par mois (467,34 euros versés par l'État, 106,31 euros par l'organisme d'accueil). Compatibilité [*possibilité de le cumuler*] avec le RSA et l'aide au logement.

Quels types de missions sont proposés ?

9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Les associations représentent 80 % des organismes d'accueil.

Où peut-on faire son service civique ?

Possibilité d'être envoyé à l'étranger (95 pays différents) dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée. Les frais de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge par l'organisme d'accueil.

Quels sont les objectifs du service civique ?

Favoriser la mixité sociale, l'engagement personnel et la cohésion nationale.

Donner confiance aux jeunes sans qualification et leur fournir un tremplin vers le marché du travail.

Un volontaire a-t-il accès à une protection sociale ?

Le service civique offre une protection sociale de base, entièrement à la charge de l'État (couverture des risques de maladie, de maternité, d'invalidité et d'accident du travail).

Les volontaires doivent être inscrits au régime général de la Sécurité sociale.

Le service civique va-t-il devenir obligatoire ?


La question fait encore débat au sein du gouvernement, de la classe politique française et des principaux acteurs du milieu associatif. Lors d'une conférence de presse en février 2015, François Hollande a indiqué vouloir consulter le peuple par référendum sur la possibilité de le rendre obligatoire. Selon une enquête OpinionWay datée de mars 2015, 69 % des Français sont favorables à un service civique obligatoire pour tous les jeunes de 18 à 25 ans.

Où s'adresser pour postuler au service civique ?

Sur le site officiel du service civique : www.service-civique.gouv.fr.

Par téléphone, en contactant directement les associations et les entreprises qui disposent d'un agrément leur permettant d'accueillir des engagés.

Informations recueillies par MANON PAULIC et GABRIEL MABILLE

	EMC 3^{ème}	Groupe n°1 : témoignage de Valentine Goby, écrivain. <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
---	----------------------------	---

LA GRÂCE DU COLLECTIF (Le1Hebdo, n°48, mars 2015).

« En 1994, le service civique n'existe pas : c'est d'abord par amour que je pars. J'ai 20 ans, j'aime un homme qui fait son service militaire au Vietnam. Parce qu'il est un garçon, il *doit* une année à l'État ; moi, la fille, je ne dois rien. (...) »

À Hanoï, mon homme a une *mission*, enseigner le français à l'état-major de l'armée. Je n'ai aucune mission - je suis en plus. Il va falloir que je *m'incorpore* moi-même quelque part. Incorporer, mêler intimement une substance à une autre : à quoi, à qui me mêler au Vietnam, où tout m'est étranger ? Tout, sauf les enfants. (...) Un jour, une minuscule ONG hollandaise héberge mon projet auprès d'enfants des rues : je veux faire entendre leur parole, donner à voir leurs regards à travers des photos et des textes produits par eux.

(...) Le collectif, c'est aux Philippines que je l'éprouve vraiment, une fois mon diplôme passé. Dans l'ONG, nous sommes dix volontaires parmi des dizaines de Philippins. À Manille, les enfants des rues vivent en bande, ils crèvent de faim, du sida, de la drogue, ils savent que l'ennemi c'est l'isolement. Ils violent, ils volent, ils veulent être libres, c'est un pari insensé de les tirer de là, un échec répété, tous les éducateurs en font l'expérience. Seuls, ils ne peuvent rien. Je les observe : il y a celui qui parle aux enfants ; celui qui tient le foyer d'accueil ; celui qui propose l'école ; celui qui fait la soupe ; le médecin qui ausculte ; l'infirmière qui soigne ; le charpentier, le boulanger, l'esthéticienne qui forment ; et moi qui propose l'atelier photo. Cette fois je m'incorpore, élément d'un tout que nourrit mon projet et qui lui donne son sens : la photo ne sauve personne mais ouvre un dialogue neuf avec ces enfants, expose leur regard sur l'environnement subi, ils prennent le pouvoir. À rebours, je pense aux déportées du camp de Ravensbrück que je rencontrerai vingt ans plus tard, dont les infimes actes de résistance ont sauvé des bébés d'une mort certaine : celle qui vole un morceau de tissu ; plus celle qui vole le fil et l'aiguille pour en faire un vêtement ; plus celle qui vole un bouton pour le fermer ; plus celle qui vole du charbon pour chauffer la pièce une minute par - 40 °C ; plus celle qui vole un gant dont les doigts feront des tétines ; elles sauveront 31 nourrissons sur 522. (...) »

Tout cela je le vis sous un ciel bleu perpétuel, dans une ville effroyable mais exotique à 12 000 km de la France. Lors d'un bref séjour à Paris, je m'aperçois que j'ai perdu mes yeux. Il me faut de longues minutes pour voir la mendicante sur le quai du métro, à quelques centimètres. L'image de cette femme, sa pancarte « J'ai faim » et son gobelet de plastique, si banale au regard des horreurs de Manille, me somme de répondre : pourquoi n'est-ce pas *ici* que tu agis ? (...) J'ai quelque chose à rendre, en France. Il n'est pas sûr que je ne *doive* rien, quand bien même je suis fille et que l'État ne *m'incorpore* pas dans une *mission*.

Je rentre à Paris. Je deviens bénévole auprès d'enfants en difficulté scolaire, puis professeur de collège. (...) »

J'ai découvert qu'une *devise*, en langue d'oïl, est une pierre marquant les frontières d'un territoire. « Liberté, Égalité, Fraternité », ce n'est pas autre chose qu'un territoire à créer dont il faut défendre, collectivement, chaque jour l'intégrité. Et c'est une chance qu'existe à présent un lieu accessible où *s'incorporer*, sans avoir à compter sur une histoire d'amour ou à ruser parce que tu es fille. Ça s'appelle le *service civique* et ça t'augmente, magnifiquement. »

<i>le un</i> 1	EMC 3^{ème}	Groupe n°2 : deux chroniques - Réfléchir sur un mot / un souvenir.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ces textes présentent-ils une vision positive du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis des auteurs ? Justifiez. 	

SERVICES (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

Le mot de... Robert Solé, écrivain et journaliste

« Que de services ! Publics, administratifs ou sociaux, financiers ou juridiques, de surveillance ou de santé, généraux ou secrets, ils font partie de notre vie. Sans compter les libres-services, les services après-vente, les services funèbres, les services d'ordre, les réunions de service et, bien sûr, une infinité de bons et loyaux services...

Ce mot est un piège. « Service » passe tantôt pour un droit, tantôt pour un devoir. « N'oubliez pas le service ! » dit le garçon de café, soulignant que sa prestation mérite pourboire. Les bidasses d'hier, eux, étaient censés s'acquitter d'un devoir patriotique, même s'ils attendaient la quille et n'avaient pas l'impression de servir à grand-chose.


« Service » est tantôt contrainte, tantôt liberté. Durant l'Occupation, la réquisition de centaines de milliers de travailleurs français pour participer à l'effort de guerre allemand s'appelait Service du travail obligatoire. Cela n'avait rien de commun avec le fait de se mettre au service d'une cause ou, simplement, de rendre service à son prochain.

Basé sur le volontariat, le service civique compte, paraît-il, beaucoup plus de candidats que de postes à pourvoir. La France, qui adore les compétitions, devrait s'en réjouir, sans trop chercher à savoir s'il s'agit d'une aubaine pour de jeunes chômeurs ou d'un souci de s'engager au service de l'intérêt général. Nous voilà confrontés à un nouvel exercice de sélection. Choisira-t-on les heureux élus par des concours d'entrée, avec un système de prépas ? Ou par des éliminatoires en direct, avec vote de téléspectateurs ? »

« QUAND TU SERAS À L'ARMÉE... »

Chose vue par... Éric Fottorino, journaliste et écrivain

« La petite phrase revenait comme une mouche qu'on chasse de la main. « Tu verras quand tu seras à l'armée ! » Elle accompagnait l'enfance, les petites lâchetés, la peur du noir, des batailles de préau poings serrés, viens ici si t'es un homme, mauviette, fillette. Mais si la petite mouche tourbillonne encore dans ma mémoire, c'est à cause de la peau du lait. Parfaitement. Pour ne pas voir se friper la surface de mon cacao brûlant, j'attrapais mon « arme secrète » que je maniais avec maestria : la passoire. Un instrument de rien du tout qui me sauvait la mise chaque matin et faisait grincer les adultes. « Quand tu seras à l'armée, tu pourras toujours courir pour passer ton lait ! » C'était dit avec une douce ironie. J'imaginai des stratagèmes pour planquer ma passoire dans ma manche comme un prestidigitateur... J'avais quelques années pour anticiper la grande bataille. Si je ne supportais pas la peau du lait, alors il faudrait faire la peau du service militaire. Arrêter ce rite barbare où l'on me promettait la pire des souffrances : avaler la crème du lait, ces petits lambeaux blancs et insidieux qui me soulevaient le cœur. À l'âge où j'aurais dû servir, on m'a laissé terminer mes études. Je n'ai pas eu à planquer mon « arme secrète ». Il y a beau temps que je ne bois plus de lait. Mais je garde toujours une passoire à portée. Elle est mon seul souvenir de service militaire. »

	EMC 3^{ème}	Groupe n°3 : point de vue d'un philosophe. <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
---	----------------------------	---

LE SERVICE CIVIQUE DOIT ÊTRE UN MOYEN DE RECONNAISSANCE DES JEUNES

Entretien avec Luc Ferry, philosophe (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« La question du service civique resurgit chaque fois qu'éclatent de graves crises de citoyenneté. Ce fut le cas en 2005 après les émeutes dans les banlieues, et aujourd'hui au lendemain des attentats de janvier. Pourquoi ?

Le service civique est une longue histoire. Il n'est pas une réponse au terrorisme. Mais ne rien offrir aux jeunes comme engagement dans la cité est absurde. (...)

Vous parlez d'une longue histoire...

Tout a commencé avec le programme Envie d'agir, une initiative que j'ai lancée en 2002 comme ministre de la Jeunesse. Je constatais que l'engagement des jeunes n'était plus celui de Mai-68, politique ou révolutionnaire, mais répondait à un souci d'être utile, d'être reconnu et respecté pour cela. À l'époque, les 20 000 projets d'Envie d'agir ont tous été adoptés. Plus tard j'ai défendu le modèle de l'Italie, un engagement des jeunes non obligatoire mais rétribué.

(...) Allez-vous jusqu'à préconiser un service civique obligatoire ?


Sûrement pas. Je suis surpris que des responsables politiques donnent leur avis sur ce que doit être le service civique sans avoir consulté les associations qui vont recevoir les jeunes. Il ne peut pas être obligatoire, sauf s'il est à nouveau militaire. Pour trois raisons. D'abord, une classe d'âge compte 700 000 jeunes. Nous n'avons pas 700 000 missions à leur offrir tous les six mois. Sauf à proposer des stages photocopies-café. On a peut-être 200 000 ou 300 000 missions à fournir, pas davantage. Ensuite, les associations ne veulent pas d'un service civique obligatoire. Aucune ! Elles attendent un engagement des jeunes, pas une obligation de s'engager. Le domaine pour lequel on a le plus besoin de ce service est la rupture de solitude des personnes âgées, chez elles, dans les maisons de retraite. Pour les aider à se nourrir, à s'habiller, à remplir des papiers. Il faudrait cent mille jeunes. C'est intéressant car un lien peut s'établir entre les générations. Les associations concernées disent : « Surtout pas de jeunes à qui on imposerait ces missions, ils massacraient les vieux dans le quart d'heure ! » Elles tablent avant tout sur la générosité. Cela n'a pas de sens de féliciter quelqu'un de s'engager si vous l'obligez à le faire. (...)

Quelle est l'alternative ?

Elle est simple. Ou le service est obligatoire donc militaire. Ou il est civil donc volontaire. Le service militaire, avant sa suppression en 1996, était devenu totalement inégalitaire. Les enfants de bourgeois se débrouillaient pour l'éviter. Il ne permettait plus aucun brassage social. On n'y apprenait rien. (...) Et les infrastructures ont disparu, les casernes ont été vendues. Rétablir la conscription avec 700 000 jeunes coûterait près de 10 milliards d'euros. Ce serait une organisation gigantesque. Et rappelons tout de même que les jeunes n'en veulent pas ! Ils plébiscitent le service civique, qui soulève d'autres questions. Il faut payer les jeunes, leur permettre de vivre. Être volontaire n'est pas être bénévole. Enfin, les associations veulent [que] les jeunes qu'elles forment s'engagent sur au moins six mois.

Quel serait le bon modèle à suivre ?

Je demande qu'on offre de préférence aux jeunes des chantiers et non des engagements individuels. Je pense aux chantiers de sœur Emmanuelle où une dizaine de jeunes travaillent ensemble. Il faut du collectif. Comme aux vendanges de notre adolescence. »

	EMC 3^{ème}	Groupe n°4 : avis et proposition d'une femme politique.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez. 		

POUR DES SENIORS SOLIDAIRES (Rama Yade, femme politique) (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« Parce que le destin d'un homme ou d'une femme n'est pas de terminer sa vie seul. Parce que personne n'a vocation à passer vingt, trente, quarante ans de sa vie dans une maison de retraite, aussi agréable soit-elle. Parce que tout le monde n'a pas les moyens d'y consacrer de 3 000 à 5 000 euros par mois. (...) Parce qu'on ne peut plus laisser les aidants familiaux désespérer face à la lente dégradation mentale de leurs parents et grands-parents. Parce qu'une société qui exclut ses anciens ne mérite pas d'avoir un avenir. Parce qu'il est insupportable que 15 000 « vieux » soient tombés durant l'été 2003, autant sous l'effet de la canicule que de l'indifférence de leurs voisins. Parce que les jeunes ont besoin de la mémoire et de l'expérience de leurs aînés.

Pour toutes ces raisons, un club de réflexion, Allons enfants, qui avait vocation à se préoccuper de l'avenir des jeunes Français, a fait du vieillissement un enjeu de sa réflexion.


(...) En 2050, un tiers de la population aura plus de 60 ans. (...) Il faut *re-considérer* nos personnes âgées comme des citoyens engagés dans la société.

Un service civique senior obligatoire est à même d'y répondre. Et évitons les caricatures stupides : il ne s'agit pas d'empêcher les retraités de profiter de leur liberté après une vie de labeur, ni de remettre les anciens au travail !

Parce que la retraite n'est pas la fin de la vie, mais le début d'une autre, susceptible de durer encore trente ou quarante ans, consacrer, contre indemnité, une à quelques heures par semaine à des missions éducatives, culturelles, sportives ou solidaires pendant 3 à 6 mois bouleverserait positivement notre organisation sociale. Pour un retraité au faible pouvoir d'achat, ce serait l'occasion de gagner 233 euros pour 1 heure par semaine (24 heures maximum) pendant 3 mois (6 mois maximum), consacrée aux autres. Pour ceux qui ne le souhaitent pas, pas de prison, comme cela fut dit, mais une retenue de 5 % sur la pension de retraite annuelle (qui manifestement ne les empêchera pas de profiter de leur liberté), une somme qui ira abonder un fonds de financement du service civique senior. Les seniors qui n'auraient pas ou plus la capacité physique d'accomplir une telle mission en seraient exemptés.

Une telle mesure présenterait plusieurs avantages : augmenter le pouvoir d'achat des retraités dans le besoin ; permettre aux enfants du baby boom, aux pensions de retraite substantielles, de rendre un peu de ce que la société leur a donné ; favoriser la transmission des savoirs et des expériences, notamment vers les plus jeunes ; et maintenir l'autonomie des retraités le plus longtemps possible face à la fulgurance des maladies dégénératives qui isolent. On le voit le service civique senior profiterait tant aux retraités eux-mêmes qu'à l'ensemble de la société.

Voilà à quoi tient un bouleversement sociétal : le retour de l'engagement. Le service civique senior redonnerait tout simplement du sens à notre société. »

	EMC 3^{ème}	Groupe n°5 : l'analyse des statistiques par Loup Wolff, statisticien. <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
---	----------------------------	--

DES DONNÉES VIDES DE SENS (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).


Les chiffres déchiffrés

« Après cinq années d'existence, l'Agence pour le service civique est engagée dans une intense campagne de communication visant à rendre visible l'utilité de son activité. Comme toujours dans ce genre de cas, les chiffres jouent un rôle important et, comme souvent, les modalités de leur présentation importent.

Logiquement, c'est le nombre de jeunes ayant eu recours au service civique qui est le plus systématiquement mis en avant : 85 000 jeunes depuis 2010, dont 35 000 en 2014. Plusieurs dizaines de milliers, cela peut sembler beaucoup. Et pourtant, rapporté au nombre total des 16-25 ans en 2014, cela ne représente que 0,4 % d'entre eux - 1,8 % au plus, si on inclut les demandes de service civique qui n'ont pu être satisfaites en 2014. Nous sommes loin du plébiscite auquel certains auraient pu rêver.

Autres ambiguïtés de communication : selon les éléments diffusés par l'Agence, 75 % des anciens volontaires seraient en emploi ou en formation 6 mois après la fin de leur mission de service civique. Un pourcentage mis en avant parce qu'il semble élevé, largement supérieur à la moyenne. Pourtant, ce chiffre est difficile à interpréter sans élément de comparaison avec le reste de la population : 75 %, est-ce si important ? Non : la part de jeunes en emploi ou en formation aux mêmes âges s'élève à 81 %. Le service civique ne semble donc pas particulièrement favoriser l'insertion, constat d'autant plus étonnant que les volontaires sont en moyenne très diplômés : 43 % d'entre eux possèdent un diplôme supérieur au bac, alors que ce n'est le cas que pour 17 % des 16-25 ans ! La surreprésentation des hauts diplômés parmi les volontaires pose par ailleurs la question de la capacité de ce dispositif à créer de la mixité sociale : ne devrait-il pas davantage bénéficier aux jeunes en échec scolaire et pour lesquels les difficultés d'insertion seront les plus grandes ?

Mis en avant comme autant de preuves du succès du service civique, ces chiffres ne démontrent en réalité rien des bénéfices attendus. Mais ils sont aussi trop imprécis pour permettre de conclure à un échec, car il faudrait une étude beaucoup plus approfondie pour comprendre les ressorts du volontariat et les effets de cette expérience sur les trajectoires. Ce sont de purs éléments de communication, fabriqués pour impressionner, conçus pour s'intégrer en beauté dans les infographies. Mais vides de sens. »

<i>le un</i> 	EMC 3 ^{ème}	Groupe n°6 : point de vue de Myriam Mercy, engagée humanitaire.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez. 	

RÉÉQUILIBRER LES CHANCES (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« **Avez-vous le choix des volontaires que l'on vous envoie ?**

Oui. L'agence met en ligne notre annonce et nous commençons à recevoir des candidatures. C'est un processus long et laborieux. Il faut être derrière eux pour s'assurer que notre annonce reste bien visible. Nous décidons ensuite quels candidats nous recevons. Parfois certains ne répondent pas, d'autres ne viennent pas à leur entretien ou se ravisent à la veille d'une mission, par peur de partir ou parce qu'ils ont finalement trouvé mieux ailleurs.

Quels sont les avantages d'accueillir des volontaires du service civique pour une structure comme la vôtre ?

Sans eux, nous ne pourrions pas monter de programmes internationaux. Actuellement, l'une de nos volontaires tient un jardin d'enfants au Bénin. L'équivalent de ses frais de fonctionnement pour un an et pour 16 enfants s'élève à 11 000 euros. L'association ne paye que 106 euros par mois. Si le reste n'était pas pris en charge par l'État, une telle mission serait impossible à financer.

Quel profil recherchez-vous parmi les candidats ?


Nous acceptons tous les profils, à condition qu'ils soient débrouillards. Ce ne sont pas les diplômes qui comptent. Deux de nos volontaires n'avaient pas le bac l'an dernier. Il faut néanmoins qu'ils aient un minimum de compétences adaptées à la mission pour laquelle ils postulent.

Pensez-vous que le service civique doit être obligatoire ?

Surtout pas, il faudrait plutôt faire en sorte que tous ceux qui souhaitent s'engager puissent le faire. Si le service civique devenait obligatoire, nous arrêterions de faire appel à l'agence. La plupart de nos missions se déroulent à l'étranger et il est hors de question d'y envoyer un jeune qui ne se sente pas totalement engagé. Partir à l'étranger est souvent un rêve pour eux, mais il faut être prêt.

Arrive-t-il que des missions se passent mal ?

L'un de nos volontaires a fait une dépression au bout de sept mois. Dans ce cas, on prévient les parents et nos partenaires sur place le soutiennent comme ils peuvent. Mais ce n'est pas le rôle du service civique. L'objectif n'est pas de faire du social avec du social, mais de rééquilibrer les chances et favoriser la mixité sociale. Une mission qu'il a, à mes yeux, plutôt bien accomplie jusqu'à maintenant. » (*Propos recueillis par MANON PAULIC*)

	EMC 3^{ème}	Groupe n°7 : analyse de deux dirigeants du syndicat Asso.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez. 		

SUR QUELQUES RISQUES DE DÉRIVE (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

Frédéric Amiel, secrétaire général et Vincent Laurent, cosecrétaire du syndicat Asso


« Depuis une vingtaine d'années, sous prétexte de valoriser l'engagement citoyen, le secteur associatif a servi de laboratoire d'expérimentations de nouvelles formes de contrats. Ces expériences ont pour conséquence d'inciter les employeurs associatifs à gérer les ressources humaines à la limite du droit du travail, voire parfois en dépassant ces limites. Tout ceci provoque une « précarisation ». (...) Quantité d'associations les utilisent et bénéficient ainsi de travailleurs à très bas coût. 40 % des volontaires sont en réalité des jeunes, plutôt diplômés - voire très diplômés -, à la recherche d'un emploi et acceptant des contrats de service civique en désespoir de cause. Depuis sa création, le service civique a donc été détourné de son objectif qui était d'attirer des jeunes en difficulté, en décrochage scolaire ou peu diplômés. Trop souvent, les jeunes qui nous contactent choisissent le service civique par défaut et non par volonté d'engagement.

Le président François Hollande en fait son cheval de bataille pour remettre les jeunes dans le droit chemin de la citoyenneté : il prend le risque d'amplifier un problème déjà existant, les abus de service civique. 30 % des associations accueillant des volontaires (sur seulement 20 % contrôlées) ont abusé du dispositif de service civique et se sont vues retirer leur agrément. Terrible aveu ! De son côté, la Cour des comptes met en garde contre de possibles substitutions d'emplois.

Ces contrats présentent tous les inconvénients : ils ne sont pas reconnus par le droit du travail ; l'indemnité est ridiculement basse ; le volontaire ne cotise pas aux caisses d'assurance chômage ; l'expérience qu'il acquiert n'est pas considérée comme une expérience professionnelle ; et les missions qu'on lui confie ressemblent très étrangement à celles d'un employé.

Un autre aspect non négligeable du service civique pour un employeur associatif est son coût, ou plutôt son absence de coût : selon que l'association a reçu l'agrément et accueille un volontaire, le coût sera de 0 à 100 euros. Autant dire que l'accueil d'un volontaire est quasi gratuit. À titre de comparaison, un stagiaire coûte 436 euros par mois pour les stages de plus de 2 mois.

Un tel dispositif augmente le risque qu'un employeur associatif recoure à un volontaire en service civique plutôt qu'à l'embauche d'un salarié, à la formation d'un étudiant ou d'un apprenti. »

<i>le un</i> 	EMC 3^{ème}	Groupe n°8 : une idée de Michel Foucher, géographe. <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
---	----------------------------	--

POUR UN ERASMUS CIVILO-MILITAIRE (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« Jean-Claude Juncker vient de plaider pour la création d'une armée européenne capable de répondre aux nouvelles menaces : « Une telle armée nous aidera aussi à avoir une politique étrangère et de sécurité commune et permettra à l'Europe de prendre ses responsabilités dans le monde. » Il a raison.

(...) En réalité, l'appel de Juncker n'est pas technique ; c'est une interpellation d'ordre politique et symbolique : susciter la conscience d'appartenance des citoyens de vingt-huit nations à un ensemble commun, ayant des valeurs fondatrices et des intérêts à protéger. Les défis extérieurs sont - l'Histoire en témoigne - un facteur de cohésion collective. (...) Naguère encore, la conscription favorisait l'intégration politique des futurs citoyens par la conscience de biens et d'intérêts communs à préserver. À la seule échelle nationale. Aujourd'hui, les défis sont collectifs, éprouvés à l'échelle de l'Union européenne.

Puisque la conscription ne sera pas rétablie par les États européens (le cas lituanien est une exception), pourquoi ne pas imaginer un « Erasmus civilo-militaire », inspiré de ce qui se fait de mieux en Europe avec la mobilité des étudiants et des apprentis, pour créer une « réserve » européenne ? Non pas un rendez-vous citoyen ni, à l'opposé, une armée de métier, mais un service civilo-militaire européen. Il durerait au moins six mois, avec cours de langue (la maîtrise de plusieurs langues est la condition du dialogue et de la compréhension des missions et des ordres), d'histoire et de géographie européennes, entraînement sportif et militaire approfondi, apprentissage des techniques de sécurité civile, séjour de terrain, de préférence sur les frontières extérieures de l'Union. Les formations théoriques et pratiques seraient dispensées dans des écoles civilo-militaires. Elles seraient ouvertes à tous les jeunes Européens, filles ou garçons volontaires.

(...) Ce projet serait l'occasion d'une pédagogie de l'esprit de défense en toute autonomie de décision et à la seule échelle pertinente, celle de la communauté européenne des citoyens. »

<i>le un</i> 1	EMC 3^{ème}	Groupe n°9 : analyse de Marc Bessin, sociologue. 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
--------------------------	----------------------------	--

UNE LOGIQUE D'ÉGALITÉ (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« **La fin du service militaire a-t-elle privé les jeunes hommes d'un rite de passage obligé ?**
Toute la mythologie du service militaire a continué à fonctionner dans l'imaginaire collectif sur la base d'une institution égalitaire qui participait à l'ordre des âges et des sexes. Un changement s'est opéré dans les années 1970, ce dispositif pour tous ne s'adressait plus qu'aux classes populaires. Avec l'installation de la crise, la conscription ne fonctionnait plus.


L'idée de rite est à reconsidérer dans le cadre de la transition d'une classe d'âge à une autre. Le service militaire jouait un rôle de standardisation des étapes de la vie. Il synchronisait tous les calendriers : affectifs, matrimoniaux et professionnels.

Aujourd'hui, la société n'est plus capable de concevoir des socialisations sur la base d'une temporalité linéaire qui induit des rites de passage entre les différentes générations. La société n'a plus cette capacité d'intégrer socialement des groupes entiers de jeunes.

Le service civique est-il une réponse crédible face à l'absence de service militaire ?

L'idée développée par beaucoup de politiques après les événements de janvier repose sur le mythe d'une institution républicaine par laquelle tout le monde passait. Or il est clair que le service civique ne sera pas une institution obligatoire pour tous. Alors que le service militaire se situe dans un rapport à la nation, à la violence et dans une construction de la masculinité, ce nouveau dispositif pour les jeunes me semble extrêmement intéressant. Le service civique doit s'inscrire dans une logique d'égalité. Je n'arrive pas à concevoir que les jeunes seraient les seuls à être concernés par cette injonction à servir les autres. À titre de comparaison, la façon dont certains politiques conçoivent leur citoyenneté et leur civisme fait froid dans le dos. Les jeunes vont donner un impôt qui ne sera assigné qu'à leur classe d'âge. Cela entretient une conception assez paternaliste de la société. Il serait plus judicieux d'étendre ce dispositif afin que tout le monde puisse être appelé pour donner de son temps à la société. L'organisation des solidarités intergénérationnelles reste encore à inventer. »

Propos recueillis par GABRIEL MABILLE

	EMC 3^{ème}	Groupe n°10 : reportage de Manon Paulic, journaliste.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez. 		

AU CŒUR D'UNE MISSION DANS LES HAUTS-DE-SEINE (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« Au milieu du salon, la maman de Jereyam essaye tant bien que mal de lui enfiler son manteau. Le garçon se débat. Il cherche à échapper à son rendez-vous hebdomadaire avec Marjory, volontaire à l'Afev, une association étudiante qui lutte contre les inégalités dans les quartiers populaires. Chaque mardi après-midi depuis six mois, cette Antillaise de 21 ans consacre deux heures de son temps au garçon pour l'aider à faire ses devoirs. L'accompagnement se déroule dans les locaux de l'association, à deux pas de l'université de Nanterre, où Marjory prépare par ailleurs sa licence en sciences du langage.

« La famille de Jereyam est indienne, explique-t-elle en ouvrant devant lui un livre d'images. À la maison, ses parents lui parlent tamoul et il leur répond en français. Comme il n'est pas habitué à rencontrer du monde en dehors de l'école, il a peur de parler. C'est sur ce point que j'essaye de travailler. »

Son engagement, la jeune femme en a fait la preuve dès le début de sa mission en prenant l'initiative de rencontrer la maîtresse. « J'ai voulu comprendre quelles étaient les réelles lacunes de Djé et réfléchir avec elle à des activités qui soient complémentaires de son programme scolaire. L'enjeu est grand, il risque de ne pas passer en CP. »

Une lourde responsabilité pour l'étudiante, qui semble y trouver son compte. « Ici, tout le monde apporte quelque chose à l'autre. On s'investit beaucoup pour les enfants, mais en contrepartie nos tuteurs sont là pour nous aider dans notre vie universitaire et pour préparer notre entrée dans le monde du travail. »


L'encadrement ne concerne pas uniquement les enfants. En plus des trois entretiens annuels obligatoires, les volontaires font le point chaque semaine avec leur tuteur. Ils possèdent tous un carnet de bord ainsi qu'un portefeuille de compétences qui leur permettront de mettre en valeur leur expérience de volontaire lorsqu'ils chercheront un emploi.

En 2006, l'arrivée des premiers volontaires du service civique a chamboulé l'organisation de cette association nationale qui fonctionnait, depuis 1991, sur le principe du bénévolat. L'emploi du temps des salariés a été réorganisé afin qu'ils puissent se rendre disponibles pour ces jeunes que Clélia Fournier, responsable de l'antenne des Hauts-de-Seine, considère comme des « bénévoles-salariés ».

« Pour nous, Marjory est le profil idéal. Elle a commencé comme bénévole pour devenir volontaire au bout de quelques mois. Elle connaissait alors très bien l'association, ses objectifs, son état d'esprit, et était capable d'aller recruter des jeunes sur le campus. »

Aller à la rencontre des étudiants pour leur faire connaître l'Afev fait également partie de la mission. « Lorsque j'ai présenté l'association devant un groupe de personnes pour la première fois, ma responsable a dû venir plusieurs fois à ma rescousse, se souvient Marjory. J'étais tellement timide que je n'arrivais pas à parler. Depuis, je me débrouille beaucoup mieux. »

D'ailleurs, il semblerait qu'elle ne soit pas la seule à avoir fait des progrès. « Un, deux, *crois...* » Penché sur son livre d'images, Jereyam compte les œufs de la poule à haute voix. »

	EMC 3^{ème}	Groupe n°11 : reportage d'Elsa Delaunay, journaliste. <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
---	----------------------------	--

AVEC LES « CIVILISTES » SUISSES (Le1Hebdo, n°48, mars 2015).

« Il faut imaginer un petit mamelon de verdure et de quiétude sur les hauteurs de Lausanne. C'est ici que prospère la fondation Clémence, un établissement médico-social qui accueille en résidence une centaine de personnes âgées. En cette veille de printemps, Philippe Günter, le directeur de l'institution, se félicite de son jardin tout près d'éclorre. Il a été réalisé par un horticulteur volontaire du service civil - « civiliste », dit-on dans la Confédération. Depuis 1996, les réfractaires au service militaire obligatoire peuvent en remplacement réaliser des missions d'intérêt général auprès d'organismes à but non lucratif.


(...) Et le service civil connaît un franc succès. En 2012, pas moins de 15 000 jeunes ont choisi cette option. Indemnisées autour de 500 euros mensuels, ces missions s'étendent sur 390 jours, soit une fois et demi la durée du service militaire.

Pour Philippe Günter, « accomplir son service civil en institution de gériatrie permet de combler le fossé entre les générations. Les jeunes ont parfois l'idée d'un mouroir. Ils sont surpris de voir que la vie et la joie existent aussi dans ces endroits ». La fondation accueille en ce moment huit civilistes répartis dans différents services : animation, technique et informatique. Le processus de recrutement revient au directeur d'établissement. « Pour le service technique, je privilégie les individus qui possèdent des compétences dans le bâtiment : menuisiers, charpentiers, électriciens... ».

(...) Vêtus d'uniformes bleu et marron, ils sont aisés à reconnaître dans les couloirs de la fondation. (...) Vincenzo, civiliste de 30 ans, est résolument antimilitariste. « Surtout en Suisse, un pays neutre. » De son côté Estefan, 21 ans, ne souhaitait pas renoncer à ses entraînements de football. Les deux garçons s'accordent pour dire que cette expérience a transformé leur perception des personnes âgées.

La suite de notre périple nous conduit sur les rives du lac de Neuchâtel, non loin d'Yverdon-les-Bains, une commune prisée l'été pour ses plages de sable fin. Là, 3 000 hectares de réserve naturelle sont protégés par l'association de la Grande Cariçaie. La réserve abrite un quart de la faune et de la flore du pays dont un sujet notable, la déesse précieuse : « une libellule rarissime en Europe ! » s'enthousiasme le biologiste Christophe Le Nédic. La structure emploie neuf personnes à temps partiel et deux civilistes, principalement des biologistes. Leur travail se répartit entre l'entretien de la réserve, les observations scientifiques, l'accueil et information du public. « Pour ces jeunes, cela représente une véritable opportunité professionnelle car il existe très peu de postes dans ce domaine. »

Titulaire d'un bachelor en biologie de l'université de Lausanne, Mehdi, 22 ans, est l'heureux élu. « Je ne cautionne pas l'armée. Dans ma conception du monde, on ne règle pas les conflits par la guerre », nous dit-il entre deux observations de batraciens. Le jeune homme a pris une année sabbatique pour accomplir son service civil. « Je n'avais pas trop le choix car la première affectation doit durer six mois. Mais cela permet de se forger une expérience et de construire un réseau », précise-t-il. Un modèle bien rodé qui présente aussi ses faiblesses. « Le service civil peut créer une concurrence déloyale par rapport aux femmes qui n'y ont pas accès, regrette Christophe Le Nédic. Ici, on essaie de compenser avec les stagiaires pour arriver à un résultat assez paritaire. »

	EMC 3^{ème}	Groupe n°12 : témoignage de Marine Leduc, journaliste. <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le document (nature, auteur, source, date). 2. Ce texte présente-t-il une vision positive ou négative du service civique ? 3. Justifiez en citant deux passages qui le prouvent. 4. Partagez-vous l'avis de l'auteur ? Justifiez.
---	----------------------------	---

« **CE QUE JE CHERCHAIS** » (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).


« En février 2013, je faisais partie des dix volontaires sélectionnés pour un service civique de six mois entre Nantes et la Palestine. Nous avons tous des âges et parcours différents : certains avaient abandonné leurs études, un ancien banquier voulait changer de voie, une autre hésitait à devenir éducatrice spécialisée. Quant à moi, je venais de boucler mon master de journalisme avec plein d'incertitudes.

Ce service civique était exactement ce que je cherchais : une expérience à la fois internationale et locale, dans une région du monde dont on ne cesse de parler sans vraiment saisir ce qui s'y passe. Nous étions sous l'égide de deux associations nantaises qui œuvraient pour l'éducation dite « populaire » et avaient des partenaires dans des camps de réfugiés palestiniens. Le premier mois, nous avons suivi une préparation au départ ainsi qu'une formation sur le rôle du service civique. Pour ces associations, le service civique fait partie de l'éducation d'un individu, car il mène une mission qui lui permettra de découvrir un autre environnement et de développer de nouvelles compétences.

(...) Une personne de mon entourage n'a eu aucun accompagnement de la part de son association et devait distribuer des flyers pendant plusieurs heures. Elle est partie au bout d'un mois en ne voulant plus jamais entendre parler de service civique.

Après plusieurs années passées dans l'associatif et l'éducation, j'ai pu observer ce qui arrive lorsqu'un volontaire peu aguerrri se sent délaissé : il est déçu, perd de son enthousiasme, au point parfois de sombrer dans la dépression.

Malgré tout, le service civique demeure l'une des rares opportunités pour expérimenter de nouvelles idées, voire découvrir une vocation. Après notre aventure, l'ancien banquier s'est tourné vers l'économie solidaire et sociale, celle qui hésitait à devenir éducatrice a travaillé d'arrache-pied pour obtenir son concours, et nous avons tous été plus ou moins influencés par ce que nous avons vécu. Pour que ce soit toujours le cas, il faudrait s'assurer que les associations remplissent leur rôle : accompagner le volontaire dans sa mission et de l'encourager à développer sa créativité. »

<i>le un</i> 	EMC 3 ^{ème}	Evaluation : les enjeux du service civique.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soulignez deux arguments en faveur du service civique obligatoire. 2. A quels publics s'adresserait-il alors ? 3. Encadrez deux arguments défavorables au service civique obligatoire. 4. Pourquoi les personnes à la retraite devraient en être exclues ? 5. A quel camp appartenez-vous ? Justifier votre réponse. (<i>Au moins 5 lignes</i>) 	

DISCUSSION ENTRE AMIS SUR LE SERVICE CIVIQUE (*Le1Hebdo*, n°48, mars 2015).

« Il faut se méfier, quand on interroge son entourage sur le sujet : les échanges sont vifs et les arguments presque sans fin pour justifier l'imposition, ou non, du service civique.

Comptons les points de ceux qui sont pour. Parmi eux, on affirme qu'un devoir civique non obligatoire n'a aucun sens : « la citoyenneté est un choix global, pas à la carte », clame l'un ; « après tout l'école est obligatoire, payer ses impôts aussi », renchérit un autre, appuyé par ceux pour qui seule cette imposition permet de garantir une réelle mixité sociale **(1)**.

Ce principe d'obligation acquis, le débat se focalise ensuite sur les modalités de mise en œuvre : « obligatoire ne veut pas dire contrainte. Si on laisse le choix du sens à donner à l'action, c'est justement là qu'elle devient utile et positive ! » insiste-t-on d'une part. (...) Offrir une large palette de choix de missions (en France comme à l'étranger) et rémunérer cet engagement (au moins au Smic) font partie des conditions de mise en œuvre. L'idée est donc de repartir de la notion d'intérêt général et d'insister sur la finalité (autonomie individuelle, participation au bien commun, engagement écologique et social).

(...) Quand vient la question du public concerné, certains partisans souhaitent que cette mesure ne s'applique pas qu'aux jeunes et plaident pour une mise à disposition de quelques mois à une année de sa vie au service de la solidarité. D'autres, conscients de la complexité du dispositif, imaginent même un « passeport de vie pour bâtir du collectif », utilisable plusieurs fois à différents moments de la vie de manière à assurer aussi un brassage intergénérationnel **(2)**. Une sorte de pause ou de retraite obligatoire à différents âges de la vie.

Mais voyons maintenant les arguments du camp adverse. Outre le rejet du principe d'obligation, ils souhaitent préserver la notion d'engagement. « Comment peut-on encore parler de volontariat sous la contrainte ! » protestent certains. (...) Pire, « si c'est obligatoire, le service civique ne sera plus un motif de fierté pour les jeunes qui le font, et les associations risquent de devoir gérer des jeunes peu motivés », souligne-t-on encore. Sans oublier le risque de voir le service civique dériver vers de l'emploi déguisé **(3)**, voire forcé, en proposant « une nouvelle forme de main-d'œuvre très, très bon marché », en générant une nouvelle catégorie de travailleurs pauvres. Ici, on insiste aussi sur le risque d'imposer un dispositif à des jeunes qui n'ont pas envie de s'y impliquer. Prendre ce temps doit être un choix, une question de conviction. Faut-il l'imposer aux seniors pour autant ? « Ce serait oublier que les retraités sont déjà très engagés dans la vie associative, qu'ils ne sont pas égaux face à la santé, et qu'ils sont aussi souvent sollicités par leurs petits-enfants ! » s'insurge-t-on. L'argument massue, à ce niveau, arrive quand on se penche sur les conditions financières de mise en œuvre. Instaurer un service civique obligatoire d'une durée allant de 6 à 8 mois coûterait entre 5 à 8 milliards d'euros - une somme aujourd'hui difficile à dégager. L'imposer reviendrait donc à instaurer 800 000 services civiques de courte durée, ce qui n'irait pas dans le sens d'une étape éducatrice suffisamment longue pour être efficace. »

(1) Mélanger les populations sans tenir compte de leurs origines ou de leurs niveaux de richesse.

(2) Permettre aux générations (jeunes, âgées) de se retrouver en un même lieu pour échanger.

(3) Risque que l'entreprise embauche un volontaire plutôt qu'un salarié qui lui coûterait plus cher.